



# **Festival d'image nature du Haut-Jura**

VENDREDI 12, SAMEDI 13 et DIMANCHE 14 AVRIL 2019

Le PROGRAMME 2019 est SANS THEMATIQUE IMPOSEE et ouvre à TOUTE EXPOSITION ou CONFERENCE NATURE (faune-flore-milieus terrestres ou marins)

Notre projet :

Au cœur du [Parc naturel régional du Haut-Jura](#), **Saint-Claude** est une petite ville de 10 000 habitants entourée de montagnes au confluent de rivières, propice à des activités de pleine nature diversifiées.

Il s'agit de faire à Saint-Claude sur trois jours (Vendredi, Samedi et Dimanche) un Festival Image Nature, photos, documentaires, diaporamas soutenu par des conférences, dans plusieurs salles de la Ville.

Ce projet vise à la création sur le département du Jura d'un évènement innovant mettant en valeur l'environnement et la biodiversité.

Faire preuve de pédagogie pour faire connaître, comprendre et aimer la nature dans toute sa diversité.

Notre festival montrera en images la beauté de notre planète. Nous espérons dans les années à venir attirer plusieurs milliers d'enfants et autres qui participeront aux conférences, aux animations, aux ateliers, en mettant en synergie les structures de notre territoire en relation avec «l'animation nature » aujourd'hui partenaire de notre évènement.

**Le dossier de participation est à renvoyer par voie numérique ([finaduhautjura@gmail.com](mailto:finaduhautjura@gmail.com)) avant le 30 novembre. Il comporte :**

## **1/ Le règlement 2019 de l'exposition FINA**

Veuillez retourner les pages du règlement ci-dessous dûment complétées, datées, paraphées et signées par voie numérique (scan). Dans l'impossibilité de nous renvoyer le règlement par mail, merci de nous contacter.

## **2/La fiche d'inscription est composée de :**

- **la biographie** de l'artiste et d'une explication de son travail ;
- **la liste des œuvres** que l'artiste souhaite exposer avec leur fiche technique, leur descriptif. (Chaque exposant sera responsable de ses œuvres et de les assurer ou pas.)

## **3/Les photos de chaque œuvre** que l'artiste souhaite présenter au FINA

Elles doivent être de bonne qualité. Avec : le nom de l'artiste, titre de l'œuvre.

Merci de nous communiquer le lien de votre site web si vous en possédez un.

**(Merci de ne pas mettre d'apostrophe ni d'accent dans le nom du fichier)**

## **ARTICLE 1 : ORGANISATION**

Un parking sera réservé aux exposants et donnera l'accès direct à la salle d'exposition.  
L'accrochage se fera du jeudi 11 avril après-midi au vendredi midi au plus tard.  
Le vendredi après-midi sera réservé entre autres aux écoles avec échange, questions réponses des artistes.

L'association FINA s'engage dans l'organisation de ce festival à offrir aux artistes un espace d'exposition le plus professionnel possible.

Nous mettons à disposition des supports d'exposition (L 2,00m) + une table + le système d'accrochage et éclairage.

Vos photos devront posséder un système d'accroche à l'arrière, simple ou double.

En aucun cas l'exposant ne doit prendre l'initiative de percer, scotcher, visser etc. quoi que ce soit sur les supports, si vous avez des problèmes, parlez-en à un responsable FINA.

Un point électrique est disponible pour chaque exposant.

La taille de vos œuvres doit être de 30x40 cm minimum.

Chaque exposant aura environ entre 8 à 12 m linéaires selon le nombre de cadres qu'il aura à exposer.

L'équipe prendra en charge l'organisation complète de la manifestation, la communication, (en passant par l'accrochage et l'inauguration).

### **Ses choix ne sont pas discutables.**

Deux salles sont dédiées aux films, conférences et diaporamas.

Ces salles, se situent à 100 mètres de la salle d'exposition.

Les interventions auront lieu de 1 à 3 fois par jour, selon le planning des projections.

Nous mettons à disposition : écran de cinéma, projecteur, table de projection, PC portable sous Windows, enceintes, micro + une table pour la vente de livres et DVD à la suite de votre prestation.

## **ARTICLE 2 : CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION**

Participation financière :

Pour chaque exposant photos, une participation financière sera demandée.

Cette participation comprend :

- l'organisation du festival

- le vernissage du vendredi soir dès 19h –

- la mise à disposition de toute l'infrastructure de la salle, la couverture médiatique de l'évènement (banderoles, flyers, affiches, articles de presse, radio ...) une table avec nappe, nom et badges.

- pour cette première année possibilité d'hébergement pour les exposants les plus éloignés

Aucune commission ne sera prise sur les ventes de l'artiste.

Nous vous demanderons uniquement de participer à la communication de l'évènement.

La participation financière est fixée à 80 € par exposant à régler dans les 2 semaines après votre sélection et la confirmation de votre participation à l'exposition.

Les photos, films, conférences et diaporamas doivent représenter la nature dans son aspect "sauvage" faune, flore, paysage sous toutes ses formes (pas de zoos, pas d'animaux domestiques par exemple).

La présence des exposants est indispensable pendant les 3 jours.

Il sera demandé à chaque exposant de prêter une photo pour agrémenter les vitrines de magasins au centre de la ville de St Claude, la dite photo sera restituée au photographe le dimanche soir avant la clôture du festival.

Horaires d'ouverture de l'exposition : le vendredi de 13h à 19h et le samedi et dimanche de 09h00 - 19h00 en continu

En participant au festival FINA, le photographe manifeste son intérêt pour l'environnement et justifie d'un comportement respectueux envers les espèces animales végétales ou minérales.

Tous les exposants sélectionnés, y compris les membres de l'association organisatrice ne pourront présenter un dossier d'inscription qu'une année sur deux de façon à renouveler le festival chaque année, et de pouvoir ainsi rencontrer des nouveaux artistes.

### **ARTICLE 3 : INSCRIPTION ET DATE LIMITE DE DEPOT**

Les dossiers d'inscriptions devront nous être retournés au plus tard le 30 novembre 2018 avant minuit selon les modalités indiquées sur le formulaire d'inscription sur le site du festival FINA

Toute erreur de votre part entraîne l'annulation de votre inscription.

#### **➤ DIMENSION DES FICHIERS :**

Pour la sélection photos :

Merci de nous faire parvenir (par wetransfer.com ou autre site de transfert de gros fichiers) au maximum 18 clichés JPG de taille 6 MP et 150 DPI minimum.

Pour la sélection films, diaporama et conférences :

Nous contacterons les auteurs.

En cas de difficultés dans la limite du possible nous répondrons à vos attentes et vous aiderons, cependant nous ne pouvons être tenus pour responsable en cas de problèmes ou de faible débit de votre opérateur ADSL.

#### **ARTICLE 4 : PREPARATION DE VOS PHOTOGRAPHIES**

##### **➤ PHOTOGRAPHIES AUTORISEES :**

FINA accepte toutes œuvres artistiques utilisant différentes techniques pour sa conception mais sans excès.

Le recadrage est autorisé sans obligation de respecter le ratio original.

**Sont autorisé avec modération** : l'amélioration de la luminosité, le contraste ou les couleurs, le redressement, la correction des défauts d'optique, le traitement du N&B, la retouche localisée.

#### **ARTICLE 5 : JURY**

- Le jury Photographie,

Il sera composé de personnalités du monde de la photographie, photographes amateurs, et professionnels.

- Le jury film, diaporama et conférences,

Il sera composé de personnalités d'expériences dans ce domaine, accompagnés de naturalistes et de photographes

**Leurs choix ne seront pas discutables.**

#### **ARTICLE 6 : RECOMPENSES**

- Les prix :

Le festival envisage un ou plusieurs prix qui seraient attribués par le vote des visiteurs.

#### **ARTICLE 7 : DROIT DE PROPRIETE INTELECTUELLE ET UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES**

L'auteur de photographies sélectionnées autorise l'association FINA à reproduire et à diffuser l'œuvre dans le seul cadre de la promotion du festival qui en découlera.

Ceci inclut :

- la publication d'un portfolio et d'un catalogue des expositions du festival ;
- la promotion du festival ou d'éventuels concours sur internet, et dans la presse ;
- la reproduction en vue d'exposition lors du festival.

Toujours en relation directe avec le festival FINA.

Aucune autre utilisation ne sera faite sans l'accord préalable et écrit du photographe.

Aucune cession ne sera réalisée au profil de tiers quelconques.

A ce sujet, pour votre présentation sur notre site ou les réseaux sociaux veuillez nous envoyer une photo qui accompagne votre biographie.

#### **ARTICLE 8 : DIVERS**

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables en cas de pertes partielles ou totales des données numériques ou de l'annulation de ce festival FINA si les circonstances l'imposaient.

Les participants à ce festival ne peuvent prétendre à aucune indemnisation, remboursement ou contrepartie financière.

Les participants disposent d'un droit de retrait ou de rectification concernant leurs données personnelles.

Si des photographes entendent renoncer à participer au festival FINA, il leur appartient d'informer les organisateurs 30 jours après la date de clôture des inscriptions, afin que leurs photographies soient retirées de la sélection.

Tous participants dont les photographies ont été sélectionnées acceptent que celles-ci soient diffusées sur les supports de communication déjà réalisés lorsque son retrait de participation est intervenu après l'impression ou la diffusion des supports.

En participant à ce festival FINA, l'artiste déclare être l'auteur des œuvres présentées, et accepte de respecter sans réserve le présent règlement.

Fait à Saint Claude le 15 septembre 2018

